



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 16/04/2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 10/04/2026
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication : 10/04/2026
Quorum applicable : 7	

Le 16 avril 2026 à 17 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (13) :

AIME-LA-PLAGNE :

M. AUBONNET David, titulaire
M. DESTAING Anthony, titulaire
Mme GOSTOLI de LIMA Isabelle, titulaire
Mme VIALLET Amélie, titulaire

CHAMPAGNY :

Mme AUFRERE Perrine, titulaire
M. BURDET Amaury, suppléant de MARMONNIER Florence
M. DUNAND Alexandre, titulaire

LA PLAGNE TARENTEISE :

Mme ASTIER Fabienne, titulaire
Mme BENOIT Nathalie, titulaire
M. BOCH Jean-Luc, titulaire
M. SILVESTRE Jean-Louis, titulaire
M. VENIAT Daniel-Jean, titulaire
M. VIBERT Christian, titulaire

Egalement présents (03) :

Pour Aime-la-Plagne : M. DESBRINI Laurent, suppléant ; M. DURU Arnaud, suppléant
Pour La Plagne Tarentaise : Mme COWX Fiona, suppléante.

Excusés (02) :

Mme MARMONNIER Florence, titulaire de Champagny en Vanoise ; M. DAVID Philippe, suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. VIBERT Christian, titulaire de La Plagne Tarentaise

⇒ ***Ouverture de la séance plénière à 17h00.***

⇒ ***M. le Président constate que le quorum est atteint.***

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision : Pas de décision sur la période.

Délibération n° 260416-018 : élection du président du SIGP. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 260416-019 : détermination du nombre de vice-présidents. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 260416-020 : élection du 1^{er} vice-président. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 260416-021 : élection du 2^{ème} vice-président. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 260416-022 : lecture de la charte de l'élu local. Décision : prend acte de la lecture et de la remise de la charte aux nouveaux élus.

⇒ **Fin de séance à 17h45.**

Fait à La-Plagne-Tarentaise, le 16 avril 2026.

Le secrétaire de séance,
M. VIBERT Christian



Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

Le président, **SYNDICAT INTERCOMMUNAL**
M. BOCH J. LUDE LA GRANDE PLAGNE
1355 Route d'Aime - Les Provagnes
73170 LA PLAGNE TARENTAISE
Tel : 04 79.09.74.04
secretariat@sigplaplagne.com



- ⇒ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).
- ⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du SIGP dans les deux mois suivant sa notification. Ils peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00 - Télécopie : 04 76 51 89 44 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr (dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux).